

LA FACULTÉ
DE DROIT
ET LA FACULTÉ
DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
PRÉSENTENT

LE PROCÈS D'ALCESTE ET DE CÉLIMÈNE

CONCOURS
D'ART
ORATOIRE



Le procès d'Alceste et de Célimène

Concours d'art oratoire

Si le misanthrope Alceste plaide pour une sincérité absolue dans les relations sociales, loin de l'amabilité superficielle et des mensonges intéressés, la coquette Célimène se grise de méchancetés gratuites et de cachotteries bien pratiques. Ces personnages, mis en scène par Molière dans *Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux* pour le plus grand plaisir du public mondain de son temps, se retrouvent aujourd'hui sur le banc des accusés en raison de leur comportement extrême à l'encontre de leur entourage.

La sincérité menace-t-elle vraiment la cohésion d'un groupe social ? La dissimulation ne constitue-t-elle pas pour une femme un moyen de préserver son indépendance ? C'est au jury qu'il reviendra d'en décider, après avoir entendu les plaidoiries assurées par les étudiant-e-s en maîtrise de la Faculté des lettres et de la Faculté de droit de l'Université de Genève. Ces derniers auront la délicate mission de mettre la rhétorique au service du bien commun lors de quatre joutes oratoires.

Date

2 mars 2017
17h30

Lieu

Uni Mail
Salle de théâtre | MS180

Tarif

Entrée libre

Jury

M. François Chaix,
juge au Tribunal fédéral

Mme Christine Chappuis,
*professeure et doyenne
de la Faculté de droit*

M. Michel Porret,
*professeur à la Faculté
des lettres*

Mme Stéphane Mitchell,
*codirectrice de la Compagnie
classique*

M. Lou Bouillaguet,
*gagnant de l'édition 2016
du concours d'art oratoire*

Production

Faculté de droit,
Faculté des lettres,
Activités culturelles de
l'Université de Genève, 2017

Informations

culture.unige.ch/misanthrope



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT

FACULTÉ DES LETTRES

CULTURE.
UNIGE.CH